



## Axes stratégiques et objectifs intermédiaires du 2<sup>ème</sup> CLS Médoc

Axe stratégique 1	Axe stratégique 2	Axe stratégique 3	Axe stratégique 4
"Développer et renforcer des environnements favorables à la santé"	"Améliorer la santé de la mère, de l'enfant et de l'adolescent et soutenir la parentalité"	"Renforcer l'accessibilité et le recours aux services de santé de proximité"	"Favoriser les solidarités et lutter contre les exclusions"
<b>Objectifs intermédiaires</b>			
"Améliorer l'accès et le maintien à un logement digne et adapté aux besoins des personnes"	"Renforcer la surveillance et l'accompagnement de la femme, de la grossesse jusqu'aux premiers mois de l'enfant"	"Structurer une offre en soins de santé de proximité adaptée aux besoins des populations du territoire"	"Promouvoir et soutenir les initiatives locales"
"Améliorer la qualité de l'environnement intérieur des établissements recevant du public (ERP)"	"Améliorer le parcours santé de l'enfant, du dépistage précoce à la prise en charge"	"Coordonner et articuler l'offre de prévention"	"Agir sur les facteurs d'isolement"
"Améliorer la qualité de l'environnement extérieur"	"Faciliter l'accès aux structures ressources destinées aux jeunes"	"Favoriser le recours à l'offre (connaissance offre, dispositifs passerelles)"	"Favoriser l'acceptation de l'autre dans sa différence"
"Faciliter l'accès à une alimentation de qualité, diversifiée, équilibrée pour tous"	"Prévenir, détecter les situations de violences et de harcèlement et améliorer les accompagnements"	"Améliorer les parcours de santé ciblés (cancers, maladies chroniques, diabète, Alzheimer et maladies neurodégénératives...)"	
"Promouvoir une politique d'aménagement du territoire favorisant l'activité physique et sportive"	"Favoriser le soutien à la parentalité"		
"Faciliter l'intégration de la santé, du développement social dans les politiques publiques locales"	"Soutenir et renforcer les interventions relatives aux conduites addictives auprès des jeunes et des parents"		
"Contribuer à la réduction des risques professionnels"			